

## FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	<b>N°34-3</b>
	INTITULE DU POSTE	<b>Enseignant spécialisé à l'école annexée Edouard Toulouse (Unité Pédagogique du Pôle de Psychiatrie Infanto-Juvenile du centre hospitalier Edouard Toulouse)</b>
	PLACE DU POSTE	Le poste est situé sur le Pôle de Psychiatrie Infanto-Juvenile du Centre Hospitalier Edouard Toulouse (0130961Z) qui est implanté sur les 1°,2°,3°,13°,14°,15°,16° arrondissements de Marseille. <b>Répartition des postes</b> : CMP Pythéas 13001, CMP Le Clos 13013, CAMSP La Rose 13013, HDJ Saint Jérôme 13013, CMP Villa Jeanne 13014, HDJ Le Viaduc 13015, CAMSP Saint Louis 13015, CMP Saint Louis 13015, CMP Saint André 13016, HDJ Littoral 13016.
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	<b>Les Centres d'Accueil Médico-Social Précoce (CAMSP)</b> accueillent des enfants de la naissance à 6 ans, présentant ou susceptibles de présenter des retards psychomoteurs, des troubles sensoriels, neuro-moteurs ou intellectuels, avec ou sans difficultés relationnelles associées. <b>Les Centres Médico-psychologique (CMP)</b> accueillent des enfants en difficulté psychologiques et scolaires. <b>Les Hôpitaux de jour (HDJ)</b> reçoivent des enfants présentant des Troubles envahissants du développement, des troubles de la personnalité, des retards de développement ou des déficiences.
	MISSIONS	Sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH et l'autorité fonctionnelle du chef de service, l'enseignant est le référent des questions pédagogiques au sein de la structure. Il est membre à part entière de l'équipe pluridisciplinaire de cette structure (avec pédopsychiatres, psychologues, éducateurs, etc.) et participe aux réunions institutionnelles, de synthèse, de fonctionnement ou aux formations d'équipes. Il collabore aux actions thérapeutiques avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire. Il assure l'interface entre les établissements scolaires et la structure de soins. Il participe aux équipes pédagogiques et aux équipes de suivi de scolarisation. Il met en place le suivi pédagogique en individuel ou en petits groupes selon les modalités définies en équipe. Il peut se déplacer dans les différents lieux d'accueil des enfants suivis.
	COMPETENCES	Savoir travailler en équipe Maîtriser le cadre législatif et réglementaire de l'Education nationale Posséder une expérience d'enseignement avec des enfants présentant des difficultés psychologiques ou des difficultés d'apprentissage diverses (DYS, TED, retard de développement, déficiences ...). Savoir mettre en œuvre des méthodes et des outils d'évaluation et/ou d'observations adaptées. Savoir mettre en œuvre des stratégies d'apprentissage personnalisées et explicites Savoir se positionner en personne ressource pour répondre aux demandes de conseils concernant l'élaboration de réponses pédagogiques adaptées aux besoins éducatifs particuliers. Savoir concevoir et mettre en œuvre des modalités de co-intervention avec des membres de l'équipe de soin.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Qualification : être titulaire du CAPPEI (ou du CAPA-SH) Les enseignants qui ne possèdent pas de spécialisation peuvent obtenir ce poste à titre provisoire.
	NOMINATION	L'enseignant est affecté après avis de la commission d'entretiens – puis obtention du poste au barème.
	REGIME HORAIRE	24H face aux élèves + 3 heures de synthèses
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les candidatures doivent être transmises s/c de l'IEN dont dépend le candidat et comporteront : – un curriculum vitae, – une lettre de motivation (avec mention mail et téléphone portable pour envoi de la convocation) – l'avis de l'Inspecteur de l'éducation nationale dont dépend le candidat. Une copie sera transmise directement par courriel à l'inspection de l'éducation nationale ASH MARSEILLE (ce.01330881@ac-aix-marseille.fr). Les candidat(e)s retenu(e)s seront convoqué(e)s à un entretien (convocation adressée par courriel).
	CONTACT	IEN ASH MARSEILLE : 04 91 99 68 16 <a href="mailto:ce.01330881@ac-aix-marseille.fr">ce.01330881@ac-aix-marseille.fr</a>